

Initiative Conjointe des Donateurs pour Faire Progresser le Soutien aux Droits Fonciers et à la Tutelle des Forêts des Peuples Autochtones et des Communautés Locales

Mise à jour : mars 2022

Le contexte

- Environ 1,6 milliard de personnes vivent dans et autour des zones forestières et utilisent les ressources forestières et terrestres pour leur subsistance : environ 36 % des forêts intactes se trouvent sur les terres des peuples autochtones.
 - La clarification des droits fonciers et des ressources et de la gestion communautaire des forêts est essentielle pour la gestion durable des forêts et des ressources naturelles, la sauvegarde des moyens de subsistance et le soutien au développement économique.
 - Ensemble, ces actions présentent un coût vital et stratégie efficace pour l'atténuation du changement climatique : lorsque les peuples autochtones et les communautés locales détiennent des droits de gouvernance sûrs sur les forêts, les communautés offrent une meilleure protection et gestion que même les zones légalement protégées, et le stockage du carbone peut être augmenté.
 - Cependant, le soutien à ce jour a été limité avec seulement une petite fraction du financement climatique international (moins de 1%) soutenant l'action dans ce domaine.
 - Il n'y a pas non plus eu d'engagement structuré rassemblant les bailleurs de fonds, les groupes IPLC et d'autres parties prenantes pour soutenir un meilleur alignement et une meilleure coordination sur les droits fonciers forestiers.
- Activités visant à sécuriser, renforcer et protéger les droits fonciers et aux ressources des PACL (y compris le soutien aux réformes de la tenure forestière, les mécanismes de résolution des conflits et la cartographie et l'enregistrement des droits fonciers au niveau communautaire)

Qu'est-ce que les promesses de dons soutiendront ?

- Le but de cet engagement est de mobiliser un soutien plus direct et tangible pour les PACL, y compris, mais sans s'y limiter, un soutien pour garantir les droits fonciers des PACL. Cela répond à une demande spécifique des PACL et de la société civile depuis de nombreuses années pour augmenter la part du financement climatique qui soutient les PACL dans leur rôle de protection et de gestion des forêts.

Pourquoi les Peuples Autochtones et les communautés locales ?

- Il est important d'inclure à la fois les communautés qui s'identifient comme « autochtones » (selon l'OIT169), ainsi que d'autres communautés locales qui ne s'identifient pas comme « autochtones » mais qui partagent des caractéristiques similaires et/ou sont également essentielles à la gestion durable des terres et des forêts à l'échelle mondiale, y compris les forêts à haute teneur en carbone et les points chauds de la biodiversité.

Qu'est-ce qui a été réalisé à la COP26 ?

- Un engagement conjoint des donateurs a été annoncé, engageant 1,7 milliard de dollars pour faire progresser les droits fonciers forestiers des peuples autochtones et des communautés locales (IPLC) de 2021 à 2025. Il est actuellement soutenu par 22 organisations bilatérales et philanthropiques individuelles.
- Une [déclaration de soutien des donateurs](#) s'est engagée à renouveler les efforts pour faire progresser le rôle essentiel des PACL en tant que gardiens des forêts et de la nature, et à promouvoir une participation et une inclusion efficaces des PACL en tant que partenaires dans la prise de décision pour les programmes et instruments financiers pertinents.
- Les fonds des donateurs dans le cadre de l'engagement seront dirigés vers deux domaines :
 - Canaliser le soutien aux PACL, y compris pour le renforcement des capacités, les moyens de subsistance durables et les structures de gouvernance collective

S'agit-il d'un nouveau fonds de donateurs ?

- L'engagement de 1,7 milliard de dollars n'est pas un nouveau fonds ou un financement commun des donateurs. Les donateurs individuels décideront comment ils alloueront et dépenseront leurs contributions à l'engagement. Cependant, les donateurs sont encouragés à collaborer sur la manière d'accroître l'efficacité de leurs dépenses et s'engagent à améliorer progressivement la qualité de leur soutien.

Que signifie « canaliser le soutien » vers les PACL (voir la déclaration d'engagement) ?

- Les bailleurs de fonds reconnaissent qu'une grande partie du financement climatique actuel n'atteint pas les PACL ou ne répond pas à des préoccupations clés, telles que la sécurisation de leurs droits fonciers et forestiers. Le « soutien à la canalisation » comprend à la fois le

Mise à jour du PLC Forest Tenure Funders Group : mars 2022

financement direct pour les groupes IPLC ainsi que le financement de programmes ou d'instruments financiers où une part substantielle du financement est soit transférée aux groupes IPLC et/ou pour soutenir les organisations qui renforcent les capacités des groupes IPLC. Ce dernier reflète la réalité selon laquelle, pour la plupart des donateurs, il n'est pratiquement pas possible d'accorder de petites subventions à des groupes individuels de PAPL. Les donateurs doivent donc soutenir les IPLC via un mécanisme de réoctroi ou d'autres organisations de soutien.

- Améliorer ce contexte de financement et s'attaquer à ces obstacles systémiques en explorant des modèles et des mécanismes alternatifs qui permettent d'acheminer davantage de fonds vers les parties prenantes des IPLC est une priorité essentielle du Groupe des bailleurs de fonds.

Est-ce de l'argent neuf ?

- Les engagements de financement des donateurs couvrent la période 2021-2025 ; seul l'argent non dépensé peut être compté pour le gage. Certains donateurs auront déjà pris des engagements de financement pour leurs contributions, tandis que pour certains donateurs, cela reste à allouer. Comment les progrès de l'engagement seront-ils suivis et partagés publiquement ?
- Les bailleurs de fonds reconnaissent qu'il est essentiel de s'assurer qu'ils sont tenus responsables de la réalisation des engagements de l'Engagement et que les parties prenantes sont tenues informées. Les groupes de bailleurs de fonds visent à rendre compte régulièrement des progrès de l'engagement, y compris des mises à jour non seulement sur les dépenses collectives, mais également en soulignant les réalisations et les défis dans la progression des ambitions sur la manière dont les PACL peuvent être soutenus plus efficacement, et des recommandations pour l'année à venir.

D'autres donateurs peuvent-ils rejoindre l'engagement ?

- D'autres donateurs sont encouragés à se joindre à l'engagement et à participer au groupe de bailleurs de fonds. L'un des principaux objectifs de l'initiative est de veiller à ce que nous continuions à accroître le soutien des donateurs.

Mise en œuvre après la COP26 .

- Tenir les promesses des donateurs prendra du temps car il n'est pas facile de changer rapidement les modalités de financement des donateurs. Les donateurs doivent donc travailler avec les parties prenantes des PACL sur deux pistes : premièrement, s'attaquer aux obstacles stratégiques à l'intensification du soutien efficace aux PACL au cours des prochaines années, notamment en améliorant la coordination et la collaboration entre les bailleurs de fonds publics et privés ; et deuxièmement, explorer plus immédiatement les possibilités de soutenir

et d'améliorer la qualité du soutien aux groupes IPLC sur le terrain.

- Un groupe mondial de coordination des donateurs (The 'Funders Group') a été créé, avec le Royaume-Uni comme président et la Fondation Ford comme vice-président. Cela inclut les donateurs bilatéraux et philanthropiques. Ce groupe de travail des donateurs se réunira tous les trimestres pour soutenir les progrès vers la réalisation des engagements pris, notamment en maintenant l'élan mondial pour augmenter encore l'échelle et améliorer la qualité du financement climatique mondial pour les PACL.
- Les priorités de travail du groupe en 2022 comprennent l'élaboration de principes mondiaux des donateurs sur un soutien efficace aux PACL ; examiner les mécanismes de financement/soutien existants des IPLC pour éclairer la mise à l'échelle ; et l'initiation d'un dialogue politique sur les droits fonciers des peuples autochtones et des communautés locales avec un petit groupe très ambitieux de gouvernements de pays forestiers tropicaux.
- L'une des principales priorités du groupe des bailleurs de fonds est d'assurer un engagement continu et significatif avec les PACL et d'autres parties prenantes externes. Cela comprendra un dialogue régulier PACL-donateurs pour faciliter le partage d'informations, les commentaires et une collaboration accrue.
- engagement avec les OSC et d'autres parties prenantes travaillant directement avec les groupes IPLC sera également établi pour le partage d'informations et de commentaires.
- Le groupe de travail a formé plusieurs sous- groupes , qui font avancer les principaux domaines d'action prioritaires en 2022, en collaboration avec les parties prenantes des peuples autochtones et des communautés locales. Celles-ci jetteront les bases d'une mise à l'échelle de mécanismes plus efficaces pour que les dépenses des donateurs soient accessibles aux communautés autochtones et locales. Les principaux points d'attention pour la collaboration en 2022 comprennent :
 - Examiner le paysage actuel du financement et du soutien et identifier la meilleure façon de le mettre à l'échelle pour canaliser un soutien accru aux PACL , en consultation avec les parties prenantes des PACL.
 - Élaborer des lignes directrices sur les bonnes pratiques sur la meilleure façon dont les donateurs peuvent financer et soutenir au mieux les groupes d'IPLC, en consultation avec les parties prenantes de l'IPLC. o Veiller à ce que les peuples autochtones et les communautés locales , leurs droits et la protection vitale des forêts et de la nature restent une priorité à l'ordre du jour de la COP15, de la COP27 et d'autres événements mondiaux